

L'hon. J. H. KING (ministre de la Santé nationale):

1. Hôpital de la rue Christie, 370; Sainte-Anne-de-Bellevue, 398; Westminster, à London, 480.

2. Hôpital de la rue Christie, 36; Sainte-Anne-de-Bellevue, 13; Westminster, 14.

3. Rue Christie, 198; Sainte-Anne-de-Bellevue, 193; Westminster, 202.

4. Rue Christie, 1; Sainte-Anne-de-Bellevue, 2; Westminster, 3.

5. Rue Christie, un consacre tout son temps; Sainte-Anne-de-Bellevue, l'un consacre tout son temps et l'autre n'en consacre qu'une partie; Westminster, les trois ne consacrent qu'une partie de leur temps.

6. Rue Christie, un protestant, à \$1,800 par année (ne consacrant qu'une partie de son temps); Sainte-Anne-de-Bellevue, un catholique romain, à \$1,800 par année, plus la pension et le logement (consacrant tout son temps); Westminster, un protestant, à \$1,200 par année (ne consacrant qu'une partie de son temps), deux protestants à \$600 par année (ne consacrant qu'une partie de leur temps), et un catholique à \$600 par année (ne consacrant qu'une partie de son temps).

7. Rue Christie, 1923-1924, \$491,814.54; 1924-1925, \$421,734.36; 1925-1926, \$399,808.32; 1926-1927, \$376,470.32; 1927-1928, \$384,250.96; Ste-Anne, 1923-1924, \$439,529.29; 1924-1925, \$417,136.97; 1925-1926, \$397,384.42; 1926-1927, \$382,460.62; 1927-1928, \$379,076.93, Westminster, 1923-1924, \$383,547.61; 1924-1925, \$378,-

250.85; 1925-1926, \$373,977.62; 1926-1927, \$369,518.70; 1927-1928, \$362,259.38.

DÉTAILS SUR UNE DÉPENSE DE \$208.40 MENTIONNÉE DANS LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

M. FRASER demande:

1. Quels sont les détails du paiement de \$208.40, intérêt sur des versements arriérés, mention à la page XI. du rapport de l'auditeur général de 1927-1928, Vol. 1, au bas de la page?

2. Pourquoi a-t-on laissé en souffrance ces paiements d'intérêt?

L'hon. M. ELLIOTT (ministre des Travaux publics):

1. \$206.10 pour le garage Grant, à Montréal; \$2.30 pour l'immeuble Lavut, à Montréal.

2. Parce que les dates d'échéance des paiements en question se trouvaient au commencement de l'année, alors que le Parlement n'avait accordé que 1/6 des subsides, ce qui fait que ces paiements n'ont été faits que beaucoup plus tard.

BUREAU DES DOUANES À CAMROSE (ALBERTA)

M. LUCAS demande:

1. En quelle année a-t-on ouvert un bureau des douanes à Camrose (Alberta)?

2. Quelles ont été les recettes de ce bureau de douanes chaque année depuis qu'on l'a ouvert?

L'hon. M. EULER (ministre du Revenu national):

1. Le 1er août 1922.

2.

	Droits d'importation	Droits d'accise	Total
1922-1923 (8 mois)	\$ 7,135 32	\$ 8,346 21	\$15,481 53
1923-1924	10,834 20	19,300 81	30,135 01
1924-1925	9,526 06	12,192 03	21,718 09
1925-1926	19,330 72	17,352 51	36,683 23
1926-1927	30,081 60	20,484 38	50,565 98
1927-1928	29,102 38	19,810 90	48,913 28
1928-1929 (11 mois)	49,980 43	22,063 23	72,043 66

ALLOCATIONS AUX DÉTENUÉS DE PÉNITENCIERS

M. CHURCH demande:

1. Qu'a fait ou que fera le Gouvernement ou le ministère de la Justice pour *a* appliquer les termes d'une résolution que la Chambre a adoptée en 1927 à l'effet que l'on devrait payer une allocation aux personnes qui dépendent pour leur subsistance de détenus des institutions pénales du Canada sous la juridiction du fédéral; *b* pour adopter des mesures qui rencontreraient les désirs des provinces afin de construire avec le concours des provinces des institutions convenables pour les détenus de 16, 17 et 18 ans?

2. Présentera-t-on quelque mesure législative durant la présente session pour empêcher les

détenus de 16, 17 ans d'être envoyés à ces prisons fédérales?

L'hon. M. LAPOINTE (ministre de la Justice):

1. *a* Cette question est à l'étude.

b Cette question n'est pas comprise. Cependant, on peut dire que le Gouvernement songe à présenter au cours de la session actuelle une mesure en vue de l'établissement d'une institution spéciale dans le but de séparer les jeunes prisonniers des criminels endurcis.

2. Non.